

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Band: 28 (1843)

Rubrik: Procès-verbaux des séances publiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES PUBLIQUES.

1^{re} Séance du lundi 24 juillet, à 10 h. du matin,
dans la salle des Cérémonies académiques.

~~~~~

M. C. Lardy, président, ouvre la séance par un discours dont le contenu précède; il le termine en annonçant que le Conseil d'Etat de Vaud, pour témoigner l'intérêt qu'il prend à la réunion de la Société, lui a accordé une somme de 400 fr. de Suisse pour l'avancement de ses travaux.

La Municipalité de Lausanne, par l'organe de son syndic, offre à la Société cent bouteilles des crus les plus distingués du pays, comme vin d'honneur.

Après la lecture de la lettre du Conseil d'Etat et de celle de la Municipalité, M. le professeur Peter Merian fait la motion qu'une députation soit nommée pour exprimer au président du Conseil d'Etat et au syndic de Lausanne la reconnaissance de la Société.

Le président désigne MM. les professeurs Merian , de Bâle , et A. De la Rive , de Genève , pour remplir cette mission.

M. le Dr Mathias Mayor , fait lecture d'un mémoire destiné à combattre la valeur scientifique de l'expérience. Il regarde celle-ci comme une manière de voir ou de juger tout-à-fait individuelle , ce qui prouve le conflit des diverses doctrines , qui toutes citent leur expérience à l'appui ; il rappelle les progrès récents des sciences , arts et métiers , et nient qu'ils eussent eu lieu si l'on en eût cru l'expérience ; on n'est , selon lui , pas plus fondé à contester l'expérience d'autrui qu'à disputer des goûts et des couleurs , où donc est la garantie ? Il prétend , que toute définition de l'expérience est fausse ; que , de plus , comme moyen propre à nous éclairer si on voulait admettre l'expérience parmi ceux-ci , on est forcé de reconnaître qu'elle a un caractère purement respectif , et ne juge ni du présent ni de l'avenir. Il pense que l'expérience et l'observation sont sur la même ligne. Il veut , en outre , qu'on laisse au génie tout essor , aux efforts du travail toute liberté , et qu'on cesse de s'attacher à la lisière des devanciers. L'expérience , soutient-il , a toujours proscrit les découvertes utiles , stigmatisé les inventions proclamées belles et vraies plus tard , et entravé la science.

M. le professeur Choisy prend la parole pour faire une demi-protestation aux principes énoncés par M. Mayor ; il objecte qu'il faut distinguer soigneusement dans l'expérience l'observation de la nature et la routine , et que celle-ci

seule devient fâcheuse lorsqu'elle ferme les yeux aux progrès.

M. le professeur de Fellenberg fait lecture d'une lettre de M. le Dr Locher Balber, de Zurich, et d'un rapport du comité qui avait été chargé de faire des recherches au sujet du crétinisme. Ce comité rappelle que dans la session d'Altorf, en 1842, il avait demandé de poursuivre les recherches statistiques qui avaient été faites en Suisse sur le crétinisme, mais que la Société avait décidé de ne pas faire de nouvelles démarches sous le rapport scientifique, et d'abandonner cette affaire, sous le rapport philanthropique, aux soins de la Société d'utilité publique. Le comité devrait ainsi considérer sa mission comme terminée; cependant, comme dans le courant de l'année, il a reçu de quelques cantons des travaux dont quelques-uns sont d'une assez grande importance, il croit nécessaire d'en donner connaissance à la Société. Elle verra si ces marques de la continuation de l'intérêt qu'on accorde à cette question intéressante doivent l'engager à revenir sur sa dernière décision. Dans tous les cas, le comité déclare qu'il est disposé à recevoir, comme il l'a fait jusqu'à présent, les rapports qui pourraient leur être adressés, et à en rendre compte. Il croit qu'il serait toujours utile au but qu'on se propose de maintenir un centre pour ces communications; mais il serait nécessaire qu'on lui accordât un crédit de quelques louis d'or pour faire face aux dépenses d'écritures et d'enregistrement. Il croit aussi qu'il serait d'un devoir rigoureux d'exprimer la reconnaissance de la Société aux autorités, sociétés ou individus qui se sont

empressés de répondre à ses vœux par une coopération active.

Après discussion, on décide que le comité ne sera point renouvelé, et on renvoie la question d'un subside à lui accorder à la commission d'examen des comptes.

M. le président fait connaître la décision qui a été prise par le comité central au sujet des sections; il y en aura cinq : une de physique et chimie; une de minéralogie et géologie; une de botanique et d'agriculture; une de zoologie et d'anatomie; une de médecine, et indique les localités qui ont été assignées à chaque section et les heures de leur réunion.

La séance est levée et ajournée au lendemain 25 juillet, à midi.



*2<sup>de</sup> Séance publique, le 25 juillet.*

PRÉSIDENCE DE M. LARDY.

Le procès-verbal de la séance du 24 juillet est lu et adopté.

M. le professeur Wartmann fait lecture du procès-verbal de la section de physique et de chimie.

M. le professeur Guyot fait celle du procès-verbal de la section de géologie et de minéralogie.

M. Ed. Chavannes fait lecture du procès-verbal de la section de botanique et d'agriculture.

M. Farvagnié, de Fribourg, secrétaire de la section de médecine, rend un compte verbal des travaux qui ont occupé la section, et il s'excuse de n'avoir pu en rédiger le protocole, à raison de ce que la séance de la section s'est prolongée jusqu'à l'ouverture de la séance générale.

M. le Dr Tschudi fait lecture du procès-verbal de la section de zoologie.

Ces procès-verbaux sont adoptés.

On renvoie à l'examen d'une commission composée de MM. le professeur H. Schinz, de Zurich; P. Isenschmidt, de Berne; Moricand, de Genève, et Ch. Bugnion, de Lausanne, l'examen des comptes du secrétariat général de la Société, de ceux du comité de publication et de ceux des archives pour l'année 1842, qui ont été

transmis par M. le caissier Otto Wertmuller. Cette même commission est chargée d'examiner la proposition faite par le comité de Zurich pour le crétinisme, d'accorder un subside pour les dépenses de ce comité, ainsi qu'un secours à l'établissement de l'Abenberg.

M. Venetz, père, ingénieur des ponts et chaussées, lit une notice historique sur les travaux qu'il a entrepris et excusés depuis plusieurs années au glacier de Gétroz, dans la vallée de Bagne, en Valais, et dont il assure à la Société l'heureuse et complète réussite.

M. le chanoine Rion, de Sion, captive au plus haut degré l'attention de l'assemblée par la communication d'un mémoire sur les fléaux des sauterelles qui a désolé le Valais, et surtout les environs de Viège, pendant les années 1837, 1838 et 1839; au récit intéressant et animé des faits, il joint quelques aperçus sur l'histoire naturelle et les causes de l'apparition et de la disparition de ces insectes.

M. le professeur Schinz propose l'impression du mémoire de M. Rion. Cette motion est appuyée par l'assemblée, qui prévoit avec plaisir l'insertion de ce travail dans les actes de la Société.

L'heure étant avancée, le président lève la séance et l'ajourne à demain, à dix heures et demie du matin.

---

*3<sup>me</sup> Séance publique, le 26 juillet, à midi.*



PRÉSIDENCE DE M. LARDY.

On fait lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté.

M. Ed. Chavannes fait lecture du procès-verbal de la section de botanique.

M. Nicati, fils, fait lecture du procès-verbal de la section de médecine.

M. le professeur Wartmann fait lecture du procès-verbal de la section de physique et de chimie.

M. le Dr Tschudi fait lecture du procès-verbal de la section de zoologie.

M. Desor fait lecture du procès-verbal de la section de géologie.

Ces procès-verbaux sont adoptés sans discussion.

M. le professeur Schinz, président de la commission nommée pour l'examen des comptes du secrétariat général de la Société et de ceux du comité de publication, ainsi que des archives, annonce, au nom de cette commission, que ces comptes, qui se solderont au 31 décembre 1842 par un actif de 712 fr. de Suisse, ont été trouvés parfaitement en règle, et il propose en conséquence de les approuver et de voter des remerciements à M. le caissier Otto Wertmuller pour sa gestion, ce qui est adopté par



l'assemblée. On approuve également le compte du comité de publication des mémoires, rendu par M. L. Coulon, fils.

Sur la proposition du président, l'assemblée vote des remerciements à ce comité.

On approuve aussi le compte de l'archiviste et bibliothécaire, M. Wolf, à Berne, et il lui sera adressé des remerciements.

La même commission ayant examiné la proposition faite par la section de médecine de continuer à accorder un subside à l'établissement de l'Abenberg, ne pense pas, vu le minime solde que forme l'actif de la Société, qu'il soit possible d'accorder cette année le subside demandé.

La discussion ayant été ouverte, M. le Dr Nicati soutient la proposition de la section de médecine, et voudrait que la Société exprime à M. Guggenbühl tout l'intérêt qu'elle continue à prendre à son entreprise philanthropique et ses regrets de ne pouvoir pas lui accorder de secours cette année.

Il voudrait aussi que la Société recommandât cet objet à la sollicitude de la Société d'utilité publique.

M. le professeur Agassiz et M. Lardy parlent dans le même sens.

Ces propositions sont adoptées.

Le président propose, au nom du caissier de la Société, la réimpression du catalogue des membres de la Société, qui est incomplet et défectueux; on estime à 200 francs les frais de cette réimpression.

M. le professeur de Fellenberg demande qu'on réimprime également le règlement de la Société, dont la dernière édition, faite en 1832, est épuisée.

Ces deux propositions sont adoptées.

M. le président propose à l'assemblée de s'occuper du choix du canton où elle devra se réunir l'année prochaine; il annonce que St. Gall et Glaris ont décliné cet honneur; que Schaffouse, dont ce serait le tour, n'est pas représenté, et il indique Coire.

Cet objet ayant été mis en discussion, l'assemblée se prononce, à une forte majorité, pour que la réunion ait lieu à Coire en 1844.

Passant à l'élection du président de la Société pour 1844, l'assemblée, composée de 102 membres, vote au scrutin. M. le colonel Ulysse de Planta Reicheneau ayant réuni une forte majorité, est proclamé président de la Société pour 1844.

L'assemblée passe ensuite, au scrutin de liste, à l'élection des 17 candidats proposés par les divers cantons; ils sont proclamés.

M. le professeur de Fellenberg lit une lettre de M. le professeur Valentin, de Berne, au sujet de propositions qui lui ont été adressées par l'académie de Bruxelles pour établir entre les deux corps une correspondance.

Sur la proposition de M. le prof. Wartmann, on arrête qu'une personne sera dans chaque canton spécialement chargée de faire parvenir à M. Quételet les observations relatives à l'étude des phénomènes généraux de

la végétation et de la faune, ainsi qu'aux données météorologiques.

Le président remercie l'assemblée de s'être rendue en aussi grand nombre à cette réunion, ainsi que des communications intéressantes qui ont eu lieu; en son particulier, il exprime sa reconnaissance pour la confiance qu'on a bien voulu lui accorder et les preuves d'intérêt qui lui ont été données; après quoi il déclare la session de 1843 terminée.

M. Fueter, de Berne, exprime au président et à la section vaudoise la satisfaction des membres présents.

C. LARDY, PRÉSIDENT.

D.-A. CHAVANNES, prof., présid. honor.

EL. WARTMANN et HOLLARD, vice-présidents.

R. DE FELLEBERG, prof.,  
H. FAYOD, D<sup>r</sup>, } secrétaires.

CH. BUGNION, caissier.

